



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

affaires étrangères et européennes : structures administratives

Question écrite n° 31529

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à M. le ministre des affaires étrangères et européennes de lui donner des indications sur le rôle et les attributions exactes de son conseiller pour les affaires religieuses, ainsi que ses intentions quant au maintien de ce poste.

Texte de la réponse

La fonction de conseiller pour les affaires religieuses du ministère des affaires étrangères et européennes a été créée en 1920 dans le contexte de la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Le conseiller pour les affaires religieuses s'est longtemps occupé essentiellement de questions d'ordre juridique (statut des biens des congrégations religieuses) et des relations avec les églises d'Orient. À partir des années 1990, son champ d'action a été étendu à l'ensemble des confessions avec l'objectif de suivre au plan politique l'incidence des faits religieux sur les relations internationales et sur notre diplomatie : montée des fondamentalismes religieux, liens entre religions et crises ou conflits, antisémitismes, nouveaux mouvements religieux. Interprète des positions françaises à l'étranger, le conseiller doit aussi expliquer aux services de l'État les réactions de nos partenaires étrangers face à nos initiatives ou à nos pratiques en matière de laïcité et de liberté de conscience. Il est enfin amené à entretenir des contacts avec les représentants des différentes confessions et avec les universitaires et chercheurs qui réfléchissent à la place du religieux dans l'espace social et politique. Dans le cadre de la réforme de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères et européennes, il est prévu de renforcer encore l'analyse du fait religieux et de ses liens avec les relations internationales et la situation politique de chaque pays. La direction de la prospective, dont la création a été annoncée par le ministre lors de la conférence des ambassadeurs, devrait ainsi comprendre une équipe chargée de cette analyse et des contacts à entretenir avec les différentes religions.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31529

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 2008, page 8277

Réponse publiée le : 25 novembre 2008, page 10164